



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EPE42

Mercredi 15 juin 2022

Rapport d'activités 2021



*Parentalités en mouvement*



*Parentalités en mouvement*

## PRÉSENTATION DE L'EPE DE LA LOIRE

MISSIONS ET VALEURS	3
AFFILIATION A LA FEDERATION NATIONALE DES EPE	4
FICHE D'IDENTITE ET AGREMENTS	5
PARTENAIRES ASSOCIATIFS / INSTITUTIONNELS	6
ORGANIGRAMME	
COMMUNICATION	

RAPPORT MORAL	10
---------------	----

## BILAN d'ACTIVITÉS 2021

<b>LE PÔLE ÉCOUTE – SOUTIEN A LA PARENTALITE</b>	13
--	----

### A/ Les dispositifs individuels et/ou familiaux

1. Permanence d'écoute physique ou téléphonique
2. Permanence d'écoute nationale – N° Vert
3. Entretiens – Accompagnement psychologique
4. Entretiens – Accompagnement du couple et/ou de la famille
5. Espace de Parole et d'Ecoute Itinérant – Rive de Gier
6. La Médiation Familiale

### B/ Les dispositifs collectifs

7. Le Lieu d'Accueil Enfant Parent
8. Les groupes de parole / animations collectives

<b>LE PÔLE FORMATION/ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS</b>	24
--	----

1. La formation continue des Assistants-Maternels et SPE
2. La formation continue de l'EPE42 – Tout public
3. L'Analyse des pratiques professionnelles

RAPPORT ET BILAN FINANCIER	32
----------------------------	----

NOUS SOUTENIR	38
---------------	----

RÉSOLUTIONS FINALES	39
---------------------	----

## Missions et Valeurs

Soutien à l'exercice de la parentalité : parents, enfant, famille

Formation continue des professionnels du secteur éducatif

Misant sur notre expertise de près de 60 ans, l'EPE exerce sa mission au cœur de l'accompagnement des familles et des professionnels sur le territoire de la Loire, pour favoriser les liens familiaux, le soutien aux parents dans l'exercice de leur parentalité, et l'éducation des enfants.

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Nous intervenons ponctuellement sur les départements du Puy de Dôme, de l'Allier, de la Haute Loire ou du Rhône.

EXTRAIT DES STATUTS 2021 : article 3

Respectant les principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle et respectant la laïcité et l'égalité hommes/femmes, l'association a pour objet de :

- Informer et susciter une réflexion sur les questions posées par l'éducation des enfants et des adolescents, la vie de couple, les relations familiales, et les difficultés de relation, d'adaptation et de communication.
- Apporter un accompagnement individuel ou collectif face à des difficultés éducatives, personnelles ou scolaires
- S'inscrire dans une politique d'inclusion des personnes handicapées.
- Contribuer à la formation des animateurs, éducateurs, conseillers conjugaux et familiaux, assistant(e)s maternel(e)s
- Concevoir des actions de formation pour donner les moyens d'acquérir des connaissances et de développer des compétences à tous ceux (professionnels, organismes publics ou privés, bénévoles) engagés dans la relation d'aide et l'accompagnement des personnes, ou de prévention en direction des enfants, des adolescents.
- Participer à l'éducation populaire sur les questions d'éducation familiale, scolaire, parascolaire.
- Développer la co-éducation en proposant des actions sur les territoires et leurs collectivités.

### Dispositifs de mise en œuvre

L'EPE 42 a développé des dispositifs, des savoir-faire et a multiplié ses offres de service. Aujourd'hui, elle agit dans deux champs d'intervention qu'elle adapte en permanence en fonction des évolutions sociétales mais surtout du fait d'un environnement économique de plus en plus contraint :

Soutenir les membres du groupe familial à développer leurs capacités personnelles, leurs facultés d'analyse et leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social dans lequel ces membres évoluent. [C'est le pôle Ecoute – Soutien à la parentalité](#)

Donner les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe intergénérationnel. [C'est le pôle -Formation et Analyse de la Pratique Professionnelle](#)

### Valeurs et principes d'intervention : faire ensemble

- L'accueil inconditionnel et universel (laïcité, neutralité politique)
- Le respect de chacun en l'absence de tout jugement (faire avec et bienveillance)
- La volonté de ne pas offrir un « prêt à porter éducatif » mais un lieu d'écoute, de partage, et de réflexion
- La prise en compte des compétences des parents même si elles sont à soutenir, à faire découvrir et à développer : Le principe de coéducation
- S'adresser à toutes les familles sous toutes ses formes
- Garantir les compétences de nos salariés aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité par leur formation et leur expérience dans ce domaine
- Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale.

## Affiliation à la Fédération Nationale des EPE

L'EPE42 est affiliée à la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNEPE), reconnue d'utilité publique, agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. La fédération anime et coordonne le réseau des EPE, présente dans 40 départements et 18 régions des espaces métropolitain et ultra marin. Elle les représente auprès des instances nationales dans le domaine de la Famille, de l'Enfance, de la Jeunesse et de la vie associative.

Finalités : « Le réseau des Ecoles des Parents et des Educateurs intervient dans le champ de l'éducation, entendue comme l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être favorisant le développement de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. Il accompagne l'ensemble des acteurs intervenant dans la relation éducative, parents, enseignants, travailleurs sociaux et jeunes eux-mêmes dans cette co-élaboration de l'autonomie et de la responsabilité qui permettent l'avènement de la citoyenneté. Il contribue à ce titre à la réflexion sur le rôle des relations intergénérationnelles. »

L'EPE de la Loire en tant qu'élément fondateur s'inscrit dès 1970 dans le réseau de la Fédération nationale des Epe des espaces métropolitain et ultra marin, dont la Charte est **garante** des valeurs associatives.

Valeurs communes inscrites dans la charte « Le réseau des Écoles des Parents et des Educateurs fonde son action sur un système de valeurs : laïcité, neutralité politique, respect absolu de la personne humaine dans sa singularité, démocratie, liberté, et sur la reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun ».

Principes d'intervention liés à ces valeurs : La singularité de notre réseau associatif, animé par une démarche d'éducation populaire, tient au fait que toutes les Écoles des Parents et des Educateurs partagent et mettent en pratique les mêmes principes d'intervention liés aux valeurs fondamentales :

- Un accueil égalitaire une écoute bienveillante et une absence de jugement
- Environnement d'échange qui permet à chacun d'être soi, de rencontrer l'autre dans sa singularité et de partir à la découverte d'autres représentations que les siennes
- Confidentialité et liberté de parole, dans un lieu neutre
- Considération de la personne dans sa globalité, son histoire, son environnement social, économique et familial

Acteur des politiques publiques : Partenaire historique des politiques de solidarité et de cohésion sociale en faveur des familles et en tant que tête de réseau, la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales en tant que membre. Elle participe dès 2021 aux travaux entrepris avec le secrétaire chargé de l'Enfance et des Familles sur le « Soutien à la parentalité » et aux professionnels, ce qui aboutira à la loi de mars 2022.

Rédacteur et coéditeur de la REVUE trimestrielle « L'École des Parents ».

[www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)



# Fiche Identité

**Désignation et sigle :** École des Parents et des Éducateurs de la Loire / EPE42

**Nature juridique :** Association loi 1901, fondée le 20 mai 1963

**N° enregistrement Préfecture de la Loire :** W423000862

**N° SIRET :** 776 372 971 00031 **Code APE :** 9499Z

**Date de déclaration :** 20 mai 1963 **Date d'insertion au journal officiel :** 11 mars 1977

**Organisme de formation n°** 8242000314

**Reconnue d'intérêt général** en 2018

**Siège social :** 15, rue Léon Lamaizière **Ville :** 42000 - Saint-Étienne

**Tél :** 04-77- 92-67-48 / **Fax :** 09-57-36-04-21 **Courriel :** [contact@epe42.org](mailto:contact@epe42.org)

**Site internet :** [www.epe42.org](http://www.epe42.org) **Facebook :** [www.facebook.com](http://www.facebook.com) – Epe Loire **LinkedIn :** EPE42

**Conditions d'accès :** Ouverte à tous.

**Accueil physique :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

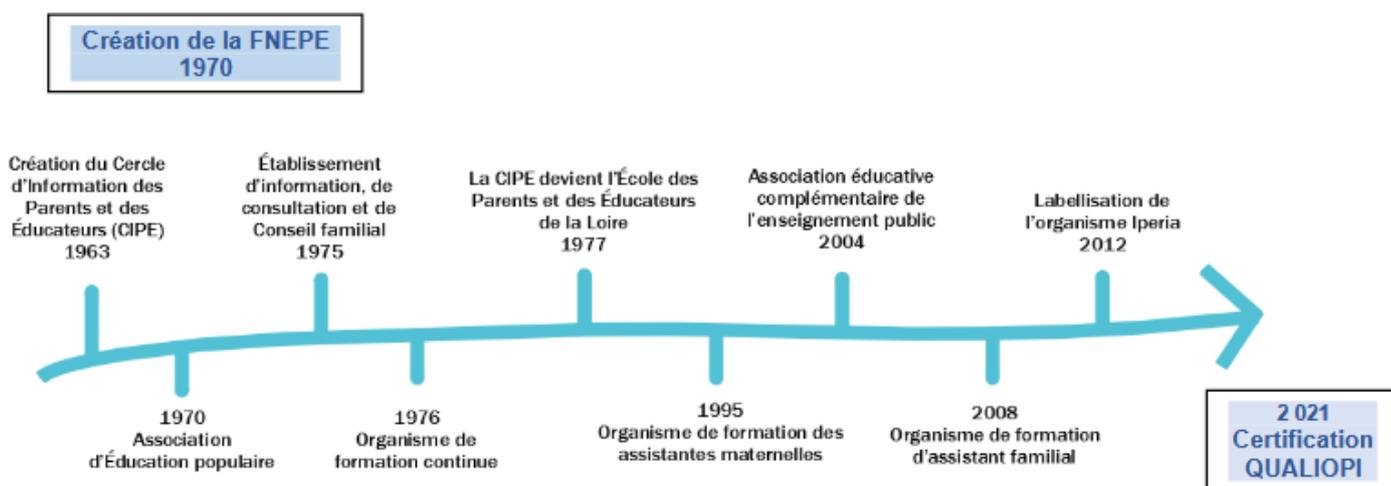
**Accueil téléphonique :** Tél : 04-77-92-67-48 / Permanences téléphoniques : les lundis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h / les mercredis de 14h à 17h30 et les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

**Site :** [www.epe42.org](http://www.epe42.org) / **Mail :** [contact@epe42.org](mailto:contact@epe42.org) / **Fax :** 09-57-36-04-21

## Agréments :

- Association d'Éducation Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (1970)
- Établissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial par la DDASS (1975 puis 2018)
- Organisme de Formation Continue (1976 et 1994), elle s'adresse aux professionnels de l'action sociale, de l'éducation et de la santé. Certification « QUALIOPI » en mars 2021.
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2004
- Organisme de la formation diplômante d'assistant familial en 2008
- Labellisé par IPERIA l'Institut le 30 mai 2012 pour la formation professionnelle continue des Assistants Maternels et des Salariés du Particulier Employeur

## Dates repères de notre parcours :



# Partenaires

## Partenaires associatifs :

- Le Planning Familial
- PEP42
- Médecins généralistes, pédiatres et psychologues libéraux
- Association de protection de l'enfance et prévention (Agasef, Sauvegarde42...)
- Union Départementale des Associations Familiales 42
- Maison des Adolescents 42
- Loire Prévention Suicide
- Centre Rimbaud
- SOS Violences Conjugales
- FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves de la Loire)
- APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)
- Centres sociaux, Maisons de Quartiers, MJC, Amicales Laïques du département
- Fédération des Maisons Familiales Rurales et Maison Familiale Rurale de Verrière-en-forez
- CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Naître et Bien-être
- Établissements scolaires du premier et second degré (Éducation Nationale)
- Délégation de la Loire de l'Autonome de Solidarité Laïque (ASL)

## Partenaires institutionnels :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF)
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Le Département de la Loire
- L'Agence Régionale de Santé AURA (ARS)
- L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion à la Santé (IREPS)
- Le Ministère de la Justice
- Saint-Etienne Métropole
- Les Centres Communaux d'Action Sociale des villes de Roanne, Montbrison, Le Chambon-Fglles
- Les communes du Chambon Feugerolles, de Montbrison et de La Ricamarie
- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Loire (MSA)
- La Région Auvergne Rhône Alpes
- L'Éducation Nationale
- La Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- La Préfecture de la Loire
- Les communes de La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean Bonnefonds
- L'Institut Régional et Européen de l'Intervention Sociale (IREIS)
- La ville de Rive de Gier

## Partenariats :

L'EPE42 est partenaire actif et participe aux groupes de travail de différents réseaux :

- Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REAAP / CAF42
- Schéma Départemental des Services aux Familles - SDSF
- Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance – CDPE 42
- Conseil Local de Santé Mentale – CLSM
- Comité Affaires Sociales de Montbrison

# ORGANIGRAMME

## Bénévoles de gouvernance

### **Conseil d'administration**

Présidente : Mireille BOYER Vice présidente ; Brigitte BRATKO  
Secrétaire : Marie GALLARDO – Secrétaire adjoint : Rémy AUBRESPIN -  
Trésorier : Laetitia PAIRE  
Elus : - Loïc TARTAGLINO  
Membres Honoraires :  
Habib ABDENNEBI – Albert MOYNE - Catherine TAVOILLOT depuis le 16/11

## DIRECTION - POLE ADMINISTRATIF ET FONCTIONS SUPPORTS

### **DIRECTRICE COORDINATRICE**

Pauline PRUVOST

### **SECRÉTARIAT**

**Assistante de gestion/ Référente adm formations**

Pascale TRYBUS

### **AGENT D'ENTRETIEN**

Houria SAFSAF

Karima FERCHA (remplacement jusqu'au 09/06/21)

### **ACCUEIL / COMMUNICATION**

Leslie TINCHON (service civique jusqu'au 25/07/21)

Nelly TOJEIRA (contrat de prof. A partir du 1/10/21)

## POLE ECOUTE / SOUTIEN A LA PARENTALITE

### **INDIVIDUEL et/ou FAMILIAL**

#### **PSYCHOLOGUES**

Isabelle BRUNAT (depuis le 10/11/2021)

Fleurine DURAND

Aurore MEHEUST

Mallaury LECHENAULT

#### **CONSEILLERE CONJUGALE & FAMILIALE**

Chantal FAYE (jusqu'au 31/07/2021)

Caroline SIMON

#### **MÉDIATION FAMILIALE**

Laure MEYERSTEIN

### **ACCUEILLANTES LAEP**

Monique DEROZIER

Chantal FAYE, (jusqu'au 31/07/2021)

Aurore MEHEUST

Mallaury LECHENAULT

Céline PARANDON

Caroline SIMON

### **EPEI Rive De Gier**

Fleurine DURAND

Mallaury LECHENAULT

### **ANIMATION COLLECTIVE**

Chantal FAYE (jusqu'au 31/07/2021)

Monique DEROZIER

Rachida EL GHARRABI

Laure MEYERSTEIN

Mallaury LECHENAULT

Caroline SIMON

**FORMATRICES**

Monique DEROZIER  
Rachida EL GHARRABI  
Isabelle LAYES  
Laure MEYERSTEIN  
Catherine GUINLE  
Céline PARANDON  
Axele GERBIER  
Béatrice FALCAND

**Analyse des Pratiques Professionnelles**

Monique DEROZIER  
Fleurine DURAND  
Isabelle LAYES  
Mallaury LECHENAULT  
Aurore MEHEUST  
Laure MEYERSTEIN  
Céline PARANDON  
Béatrice FALCAND

**INTERVENANTS FORMATEURS OCCASIONNELS**

<b>Formateurs</b>	Mme Alice MASSARDIER	Mr. Jean-Bernard SORIANO (UDSP42)
	Mme Agnès CULPO	Mr. Jean-Marc ALVES (UDSP42)
	Mme Agnès BIGAULT	Mr. Jean-Pierre FERRET (UDSP43)
	Mme France JUPITER	
	Mme Clémence BOUCHET-EHRET	

**Gouvernance**

**Textes fonctionnement associatif : Statuts de 2021, règlement intérieur de 2021**

**Instances statutaires : Réunions déclinées en présentiel ou distanciel Visio Teams**

- **Commission** : 7 décembre 2021
- **Conseil d'Administration** : 25 janvier, 18 mai, 29 juin, 16 novembre 2021
- **Bureau** : 15 février, 8 mars, 13 septembre, 30 novembre 2021
- **Assemblée Générale** : 14 juin 2021

**Direction avec l'équipe : Réunions de fonctionnement**

Les mercredis 13 janvier– 10 février (Visio formation) – 10 mars – 13 avril – 11 mai – 9 juin – 8 septembre- 13 octobre – 10 novembre et 8 décembre 2021

# Communication

La communication continue à se déployer, avec un renfort de moyen humain à la rentrée 2021/2022. Deux enjeux principaux sont toujours au cœur :

- 1 (Ré)Actualiser tous nos supports de communication
- 2 Relayer/diffuser de manière ciblée et adaptée chacune des informations aux publics

- Par téléphone :

Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi par le pôle administratif et permet de répondre aux sollicitations des partenaires, des familles et des professionnels.

- Par mail :

- Aux partenaires institutionnels (notamment CAF, CD42, État, Justice, Éducation Nationale) et acteurs locaux en contact avec les familles : régulièrement à partir du mois de mars 2020 pour informer des actions de soutien à la Parentalité proposées par l'association (notamment l'organisation du Pôle Écoute) ;
- Aux familles accompagnées antérieurement (sous réserve d'accord d'utilisation des données) ;
- Aux structures et professionnels de l'enfance, petite enfance et/ou du secteur médico-social : informations sur le Pôle Écoute et les actions de formations ;

- Par Supports papier : flyers, affiches au sein des structures accueillant des familles pour faciliter l'orientation.

- Par rdv : La directrice se déplace régulièrement ou reçoit les partenaires qui souhaitent connaître davantage le fonctionnement de l'association, les possibilités d'orientation, de partenariat.

- Par voie dématérialisée : En 2021, sous l'impulsion du CA, une newsletter bi trimestrielle est élaborée avec le comité de rédaction.

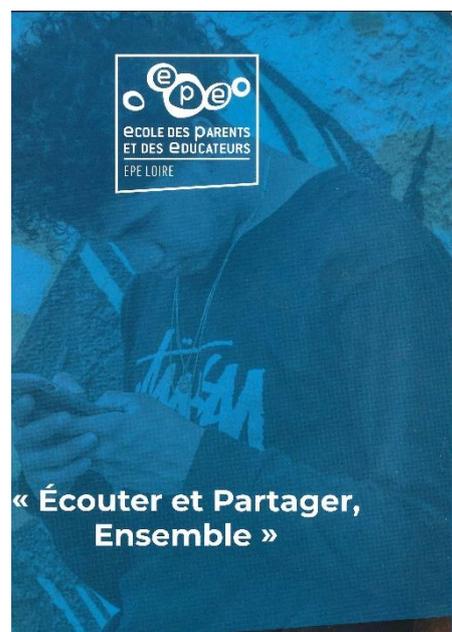
- **Site internet** : [www.epe42.org](http://www.epe42.org)

L'affichage est paramétré pour les smartphones.

- **Réseaux sociaux** : Facebook : [www.facebook.com](https://www.facebook.com) – Epe Loire    LinkedIn : EPE42
- **Pages Jaunes**

Nous sommes visibles sur les Pages Jaunes en entrant les mots clés suivants :

- Conseil Conjugal
- Parentalité
- Couple
- Psychothérapie
- Formation Professionnelle
- Enseignement Social



# RAPPORT MORAL

L'Assemblée Générale n'est pas seulement un rite associatif annuel, c'est aussi un moment important afin de (re) connaître et d'identifier notre association, grâce au bilan annuel de ses domaines d'activités, au sens donné à ses missions, en lien avec l'équipe des salariés et avec les bénévoles de gouvernance.

C'est surtout un moment d'accueil des partenaires associatifs et institutionnels ou des représentants des services de l'État, du département et des communes, afin de les informer sur notre parcours.

Nous vous présenterons les points importants de 2021 puis les perspectives envisagées pour 2022 que vous retrouvez dans le « Rapport d'activité 2021 » envoyé par courriel.

La directrice Pauline PRUVOST présentera le Rapport des activités avec les points forts et les points d'efforts suite aux résultats et à l'analyse de chacune d'entre elles, avec l'appui de l'assistante de gestion, Pascale TRYBUS. La trésorière Laetitia PAIRE commentera le Rapport financier avec un point sur les budgets.

C'est bien pour le soutien et l'aide aux parents et à leur famille que l'Epe42 déploie ses activités.

C'est aussi pour le soutien aux personnels de l'enfance que s'exerce notre mission.

Ces deux missions s'inscrivent dans le cadre de la reconnaissance du Soutien à la famille par Adrien TAQUET, Secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, et en parallèle, du Soutien apporté aux professionnels.

Suite au contexte sanitaire, « *le pôle Animations collectives et le pôle Formation et APP sont impactés par les annulations ou par les sous effectifs - Rapport moral 2020* », voici nos orientations en 2021 :

## - S'adapter aux nouveaux besoins du terrain : les services

### \*Une offre adaptée aux besoins, face aux bouleversements sociétaux, économiques et politiques

- qui réponde au plus près des besoins et des attentes des familles
- qui participe aux nouveaux besoins de formation pour les professionnels
- qui prenne en compte les différents territoires de la Loire.

### \*Une offre renforcée sur deux dispositifs de soutien

#### \* Au service des parents et de la famille, une offre complète élargie et complète du pôle Parentalité :

*Pour une communication familiale apaisée* : les permanences, les entretiens individuels de médiation, de conseil conjugal et familial, les entretiens psychologiques au local ou dans le cadre de EPEI Rive de Gier.

Ou par les actions collectives : café des parents, LAEP, animation-groupes de parole ou animation-débat.

Deux nouveaux territoires sont couverts en 2021 : l'Ondaine avec des permanences à La Ricamarie et au Chambon Feugerolles depuis septembre, et le Roannais depuis mai 2021 avec aussi des permanences.

#### \* Au service des professionnels de l'enfance et de la famille, une offre diversifiée du pôle Formation :

*Pour le développement des pratiques* : analyse de la pratique professionnelle ou pour *des problématiques* : des formations à partir des deux catalogues en intra ou en inter, ou sur mesure.

L'EPE 42 a notamment répondu à l'appel à projets de la Stratégie Nationale de Lutte et Prévention contre la Pauvreté, sur l'axe visant à soutenir les professionnels de la petite Enfance.

Une de nos formatrices devient coordinatrice de ce pôle, fin 2021, en lien avec la directrice.

## - S'impliquer tous ensemble : les ressources

### Au niveau des salariées et des professionnels

Nous accueillons cinq professionnelles : Pour les entretiens psychologiques : Isabelle BRUNAT. Pour les formations : Clémence BOUCHET, Béatrice FALCAND, Axèle GERBIER, Catherine GUINLE.

La polyvalence et l'expertise des salariées sont confortées par des formations internes ou externes.

Chantal FAYE Conseillère conjugale et Fleurine DURAND Psychologue ont cessé leurs activités à l'Epe42.

### En appui pour le pôle administratif

Suite à la fin du contrat service civique de Leslie TINCHON, Nelly TOJEIRA en contrat professionnel reprend l'accueil physique et téléphonique, la communication et un temps de renfort sur l'administratif.

### Pour la gouvernance de la structure

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en novembre 2021, Catherine TAVOILLOT devient membre honoraire. Brigitte BRATKO nous rejoint en tant qu'administratrice et devient vice-présidente dans le nouveau bureau. Les administrateurs ont aussi validé la relecture des statuts et du Règlement intérieur.

### Dans le cadre de nos agréments

- \* Notre participation au numéro vert mis en place par la fédération nationale des Epe (FNEPE) pour le soutien à la parentalité en 2021 : **Allo parents en crise 0805 382 300-**
- \* Notre validation de la certification QUALIOPi pour la Formation en 2021.
- \* Notre renouvellement de « Labellisation IPERIA » pour la formation des assistant(e)s maternel(le)s et des salarié(e)s du particulier employeur.

### - Communiquer sur nos activités : les outils

- \* Les deux sites Web et Meta sont réactualisés régulièrement, pour les dates de formation par exemple.
- \* Les deux catalogues sont également réactualisés en fonction des expériences de terrain ou de demandes.
- \* La Lettre bimestrielle propose les dates des actions, avec un zoom sur des thèmes comme : Soutien à la petite enfance, Coéducation, Relation école famille, Communication gestuelle, Médiation familiale, Analyse professionnelle de la pratique, Lieux d'accueil enfant parent.

### - Intervenir pour d'autres publics et sur d'autres territoires : les partenaires

- \* Avec l'ENSEIS (ex IREIS), nous avons répondu conjointement à un appel d'offre pour le CD42 (Formation : « Changer sa posture Professionnelle » avec l'approche Médiation, à destination des travailleurs sociaux) et un appel à projet dans le cadre du « Plan pauvreté ».
- \* Avec l'UDAF, NAITRE et BIEN ETRE, nous avons été retenus dans le cadre de l'Appel à Projets « 1000 premiers jours » avec une action ciblée sur le territoire Cités Educatives de Saint-Etienne. Les permanences d'Ecoute se sont déroulées dans l'Unité Mobile (BUS itinérant) de l'UDAF au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.
- \* Avec ASL, dans le cadre de la Convention avec l'Autonome de Solidarité Laïque (ASL), nous accompagnons des enseignants en situation difficile.
- \* Avec les Pep42, nous animerons un café des parents.
- \* Avec l'UDAF de la Loire, nous participons au dispositif Parrainage au moment de l'entretien avec les futurs Parrains/Marraines

### Bilan 2021

- \* Une année 2021 porteuse d'élan et de réflexions, marqué par un budget réalisé rassurant.
- \* Un accompagnement du comité des financeurs en septembre 2021 avec un dialogue fructueux.
- \* Une délocalisation toujours en cours pour un nouveau local approprié à nos publics et activités : La Convention municipale de mise à disposition de notre local actuel est prolongée jusqu' en juin 2023.

### Perspectives 2022

- \* **La préparation vigilante pour le prochain Audit de surveillance QUALIOPi en juin 2022.**
- \* Le projet associatif 2022-2025 coconstruit début 2022 dont les temps d'élaboration commune sont porteurs de dynamisme ou d'innovations pour le développement de nos deux pôles :
  - Structurer notre pôle Écoute sur l'ensemble du département
  - Affirmer la singularité d'écoute du pôle Parentalité que sont les trois écoutes proposées : Entretiens de Médiation ; Entretiens du Couple et de la famille ; Entretiens psychologiques.
  - Requalifier le pôle Formation avec des formations allant vers la certification.

Avec les administrateurs, je renouvelle aux salariés et intervenants notre reconnaissance pour leur professionnalisme auprès des enfants, des parents et des familles, et de toutes personnes en formation. J'associe à l'expression de cette reconnaissance les représentants des différentes collectivités territoriales (communes), l'Etat et notamment la DDETS, l'ARS, la Justice, l'Education Nationale, le Département, la CAF, et le monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

Nous espérons qu'ils restent attentifs à nos projets et aux engagements pris pour le maintien d'un service de qualité pour toutes nos prestations d'action sociale et éducative, de prévention et de médiation.

Mireille BOYER Présidente EPE 42, le 15 juin 2022

L'année 2021 a été riche : l'adaptation nécessaire face aux conséquences de la crise sanitaire durable a été l'occasion d'une réflexion et mobilisation collective de l'équipe. Des projets innovants ou renouvelés sous des formats ou des territoires nouveaux ont été expérimentés ou construits pour une mise en œuvre en 2022.

En parallèle, nos services aux familles et aux professionnels existants depuis plusieurs années ont été maintenus dans une continuité, nécessaire pour répondre aux nombreuses demandes de soutien et d'appui.

Nous avons cette année choisi de présenter nos activités, regroupées en deux pôles, en cohérence avec la définition des missions de l'association présentée en page 1.

Nous sommes fiers de la structuration et du développement de l'ensemble de nos actions sur le territoire Ligérien et avons à cœur de poursuivre cette dynamique dans les années à venir, toujours avec un principe d'adaptation aux réalités des Familles et des Professionnels.

Pauline PRUVOST – Directrice de l'EPE42

## LE PÔLE ÉCOUTE – SOUTIEN A LA PARENTALITE

### A/ Les dispositifs individuels et/ou familiaux

1. Permanence d'écoute physique ou téléphonique
2. Permanence d'écoute nationale – N° Vert
3. Entretiens – Accompagnement psychologique
4. Entretiens – Accompagnement du couple et/ou de la famille
5. Espace de Parole et d'Ecoute Itinérant – Rive de Gier
6. La Médiation Familiale

### B/ Les dispositifs collectifs

7. Le Lieu d'Accueil Enfant Parent
8. Les groupes de parole / animations collectives

## LE PÔLE FORMATION ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

1. La formation continue des Assistant(e)s-Maternel(le)s (ASSMAT) et Salarié(e)s du Particulier Employeur (SPE)
2. La formation continue de l'EPE42 – Tout public
3. L'Analyse des pratiques professionnelles

## LE PÔLE ÉCOUTE – SOUTIEN A LA PARENTALITE

### A/ Les dispositifs individuels et/ou familiaux

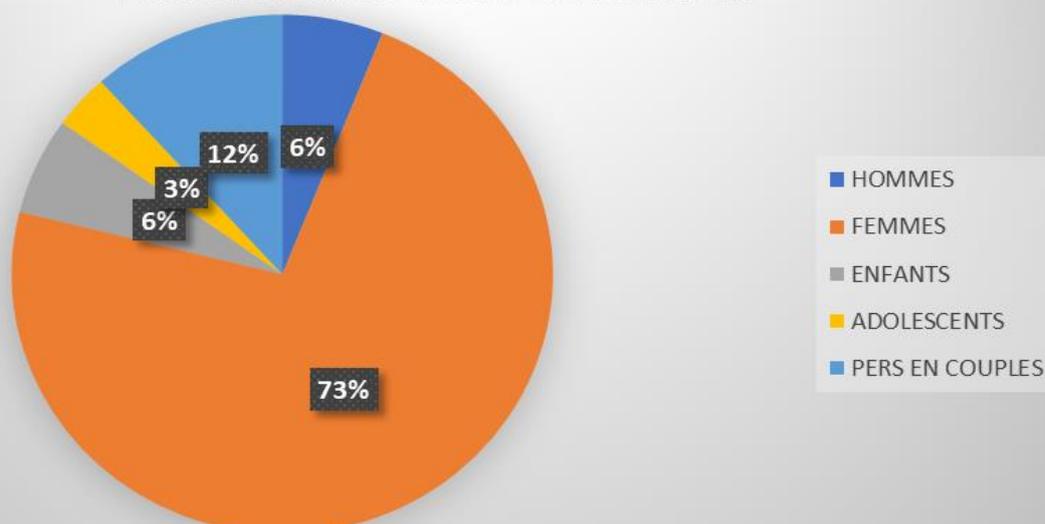
#### 1. Permanence d'écoute physique ou téléphonique

Au sein de ses différentes permanences, l'EPE42 propose une écoute pour toute personne voulant échanger, s'informer, sur des sujets tels que les relations familiales, l'éducation, la scolarité, la santé, le droit de la famille... Ce service propose une écoute bienveillante, un éclaircissement, ou une orientation. Ce soutien est assuré par plusieurs professionnelles de l'EPE42, spécialisées dans l'écoute, et agissant chacune dans différents domaines.

##### - Accueil physique et téléphonique des permanences (gratuit et sur rendez-vous) :

- ✓ **À Saint-Étienne** : ☎ **04.77.92.67.48** (*Inter Services Parents et Service Écoute-Jeunes*)
  - Les mardis de 14h à 17h au Centre social de Beaulieu les mardis de 16h à 19h de janvier à juillet, puis les lundis de 16h à 19h de septembre à décembre 2021 – assurée par une psychologue  
34 permanences réalisées – 54 entretiens physiques et 26 téléphoniques  
93 bénéficiaires (dont 59 femmes, 7 hommes, 10 couples, 15 enfants, 2 adolescents)
  - Les vendredis de 14h à 17h dans les locaux de l'EPE 42. Cette permanence est assurée par une Conseillère Conjugale et Familiale. L'association est en effet reconnue Établissement d'Information de Conseil Conjugal et Familial et perçoit à ce titre un financement de l'État (ex DDCCS – Égalité aux droits des femmes et à l'égalité femmes / hommes).  
33 permanences réalisées – 38 entretiens physiques et 25 téléphoniques  
66 bénéficiaires (dont 49 femmes, 6 hommes et 11 couples)
- ✓ **À Montbrison** : ☎ **04.77.58.04.55** sur rendez-vous à la Maison des Permanences et réservée aux habitants de la commune, assurée en alternance par une psychologue et une conseillère conjugale et familiale.  
Deux permanences par mois : Le premier mercredi et troisième mardi du mois, de 9h à 12h.  
21 permanences réalisées en 2021.  
40 bénéficiaires (dont 36 femmes, 4 hommes)
- ✓ **À Saint-Étienne** : Permanences d'information sur la médiation familiale à la Maison de Justice et du Droit, le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 14h à 16h.  
En raison du contexte sanitaire, cette permanence n'a pu se tenir en 2021 mais a repris depuis mars 2022.

### Typologie des bénéficiaires des permanences d'écoute tous lieux confondus



## Nouveautés 2021

### ✓ **Roannais agglomération :**

Suite à un travail de diagnostic mené dans le cadre du REAAP

A partir de mai 2021 : Permanences d'écoute assurée par deux psychologues de l'association, 3 à 4 fois/mois, au sein des 8 centres sociaux du territoire (5 à **Roanne**, 1 à **Mably**, 1 au **Coteau** et 1 à **Riorges**), à tour de rôle. Chaque structure aura accueilli 3 permanences.

La prise de rdv se fait soit auprès des référents familles des CS soit auprès de l'EPE42 via un outil partagé qui respecte l'anonymat des familles.

24 permanences programmées entre mai et décembre mais deux ont été reportées en janvier au vu du contexte sanitaire encore difficile en fin d'année. 37 entretiens réalisés avec des familles.

30 bénéficiaires (dont 29 femmes, 1 homme)

### ✓ **Vallée de l'Ondaine :**

A partir de septembre 2021, sur les communes de **La Ricamarie** et du **Chambon-Feugerolles**.

Deux permanences d'écoute par mois, sur chacune des communes.

**A La Ricamarie :** Le premier lundi du mois, de 9h à 12h et le 3ème vendredi de 13h30 à 16h30, dans les locaux du Relais Petite Enfance

8 permanences ont lieu entre septembre et décembre 2022 : 17 entretiens réalisés, avec 13 mamans, 2 pères et 7 jeunes

Au **Chambon-Feugerolles :** Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois, de 10h à 13h au sein de l'Espace Jeunesse  
6 permanences ont été réalisées, avec 8 entretiens.

Pour les deux communes, les familles prennent contact directement avec la professionnelle concernée pour programmer le rdv.

## Organisation 2021 et Perspectives 2022

Les deux réponses d'accompagnement complémentaires proposées (permanence + entretien) visent à apporter un soutien aux parents et aux jeunes, à les rassurer, à prévenir les difficultés (relais d'information et d'orientation...) et à offrir un espace d'écoute et de parole individuel aux jeunes. Experte de la petite enfance, l'équipe des 5 psychologues de l'EPE travaillent dans la complémentarité, elles ont une analyse systémique de la situation familiale et peuvent accompagner chaque membre de la fratrie individuellement. Cet accompagnement, accessible aux personnes en situation précaire est une 1<sup>ère</sup> réponse complémentaire à l'offre de soin proposée par les libéraux et le CMPP souvent saturée ou inaccessible.

Les permanences gratuites et ouvertes à tous, en accueil physique ou téléphonique, constituent une réponse fondamentale : un premier temps d'écoute et d'échange avec un professionnel permet en effet souvent de rassurer, permettre la prise de recul nécessaire pour désamorcer un conflit, déculpabiliser, orienter...

L'intérêt et le rôle fondamental des permanences d'écoute, réaffirmés en 2020 dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, se sont renforcés tout au long de l'année 2021. Les nouvelles périodes de confinement et/ou couvre-feu, protocoles sanitaires, école à distance... ont inévitablement contribué à renforcer les tensions au sein des familles et soulevé d'autres problématiques.

En tant que service de Soutien à la Parentalité, l'EPE 42 a pu continuer à accueillir le public (familles et professionnels) en présentiel tout au long de l'année. Pour répondre à l'augmentation des demandes, l'accueil dans le cadre des permanences et entretien a été proposé pendant la moitié des vacances scolaires.

Parallèlement, la diversification de nos financements et la reconnaissance de notre mission de Lieu d'Ecoute, a permis d'apporter une offre sur d'autres territoires du Département.

L'expérimentation sur l'agglomération roannaise, en partenariat étroit avec les 8 centres sociaux, démarrée en mai 2021 a pu se poursuivre tout au long de l'année.

Un financement complémentaire via un appel à projet de l'ETAT (Quartiers Solidaires) lancé en juin 2021 a également permis d'apporter une présence sur les communes de La Ricamarie et du Chambon-Feugerolles.

Aussi, nous souhaitons réaffirmer ici l'enjeu et le rôle essentiel de permanences d'accueil et d'écoute, physique et téléphonique, gratuites, ouvertes à tous, anonymes, identifiées et régulières.

Suite au rapport de la commission des 1 000 premiers jours présidé par le neuropsychiatre Boris CYRULNIK, des appels à projet régionaux ont été lancés par l'Etat. Pour la Loire, le territoire concerné est celui de la

Cité Educative, soit Tarentaize Beaubrun Couriot. L'EPE42 a déposé un projet, *Paroles de jeunes parents*, en partenariat avec l'UDAF et l'association Naitre et bien-Etre, mis en œuvre au premier semestre 2022.

Nous remercions à nouveau la CAF, le Département, l'ARS et l'Etat pour leur confiance et soutien financier indispensable pour le développement de nos lieux d'écoute, au plus près des familles ligériennes.

Au vu des sollicitations des familles, nous souhaitons vivement poursuivre le renforcement de nos services existants et consolider les expérimentations sur les autres territoires.

## 2. Permanence d'écoute nationale – N° Vert - 0 805 382 300

Notre Fédération Nationale, la FNEPE, a, dès l'annonce du 1er confinement porter la réflexion autour de la nécessité d'apporter un soutien aux familles dans cette période inédite, sous une forme renouvelée et adaptée au contexte.

Le projet d'une ligne téléphonique nationale, gratuite pour les familles, est né et s'est mis en œuvre avec l'appui des différentes EPE volontaires. La ligne « Allô Parent confiné » a été opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> Avril 2020 avec une ouverture 6j/7, de 10h à 22h. Soutenue par le Secrétariat d'État en charge de la famille, cette initiative s'est poursuivie tout au long de l'année 2020 (changement de nom en mai « Allô Parents en crise »), et s'est prolongée tout au long de cette année 2021.

**2021 fut l'année de stabilisation de la ligne généraliste de soutien à la parentalité.**

**En 2021, 20 EPE** réparties sur l'ensemble du territoire se sont mobilisées sur ce projet.

**L'équipe pluridisciplinaire de 65 écoutants** (bénévoles ou salariés des EPE) est composée de psychologues, conseillères conjugales et familiales, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux.

Malgré la distance et la répartition des écoutants sur l'ensemble du territoire, une véritable équipe s'est constituée. La création d'un poste de coordinateur ainsi que les séances d'intervision mensuelles entre écoutants et animées par un référent clinique ont favorisé cette dynamique. Ces séances d'échanges de pratiques entre écoutants de profession différente permettent d'alimenter l'écoute de chacun et de développer de nouvelles compétences.

**En 2021 : 2 829 sollicitations et 1 461 appels traités.**

La différence entre le nombre de sollicitations et les appels traités s'explique par les appels effectués en dehors des heures d'ouverture de la ligne (32%) ou lorsque les écoutants sont déjà tous en appel.

Le 1er trimestre 2021, la ligne était ouverte de 6j/7 de 10h à 20h. En avril et mai, au vu contexte sanitaire (protocoles renforcés avec fermeture école, distanciel pour les lycées et collégiens, couvre-feu...), l'Etat a demandé à la FNEPE l'extension des horaires jusqu'à 21h.

De juillet à décembre 2021, les horaires d'ouverture de la ligne ont été revus : du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-17h et le samedi de 10h à 13h. La ligne est fermée au mois d'août.

L'EPE42 a poursuivi son engagement au sein de ce projet tout au long de l'année 2021 et l'aventure se poursuit aujourd'hui.

Deux professionnelles de l'équipe ont assuré 88 permanences d'écoute téléphoniques de 3 heures dans le cadre de ce n° vert national, entre janvier et décembre 2021. Elles ont par ailleurs participé à 4 séances d'Intervision avec les autres écoutants du N° Vert et deux réunions de suivi de l'action portées par la FNEPE.

Notre participation à cette expérimentation reconnue au niveau national a été permise grâce au soutien de l'État (financement de la FNEPE), de la CAF (FNP) et de l'ARS.

L'affiche présente le logo de l'École des Parents et des Éducateurs (EPE) et le titre 'ALLO, PARENTS EN CRISE'. Elle indique le numéro vert 0 805 382 300, mentionnant qu'il s'agit d'un service gratuit. Le message principal est 'PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS : BESOIN DE PARLER ?' suivi de 'Appelez nos psychologues et professionnels de la parentalité'. Les horaires sont indiqués : Lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-20h ; Le samedi : 10h-13h. L'appel est anonyme et gratuit. Une illustration d'une famille (mère, père, deux enfants) est visible. En bas, il est mentionné 'Avec le soutien de' suivi des logos de l'État, de la CAF et de l'ARS.

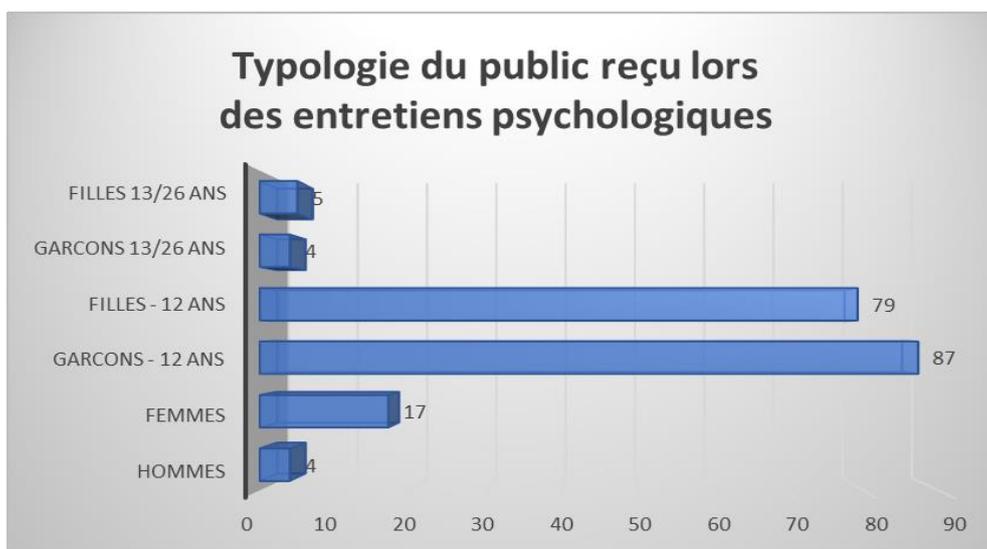
### 3. Entretiens – Accompagnement psychologique

Un soutien est proposé à toute personne voulant rencontrer une psychologue, et désirant être accompagnée pendant une période difficile de sa vie : difficultés personnelles (vie affective, dépression, deuil...), ou familiales (crises de couples, séparations, communication avec l'adolescent...).

Les entretiens sont réalisés sur rendez-vous dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction du quotient familial (de 25 à 45 euros).

Ce service est assuré par 3 psychologues. Elles participent à des séances d'Intervision.

574 entretiens physiques : 196 personnes ont été accompagnées dont : 4 hommes, 17 femmes, 166 enfants de – de 12 ans, 9 jeunes de 13 à 26 ans, 12 fratries.



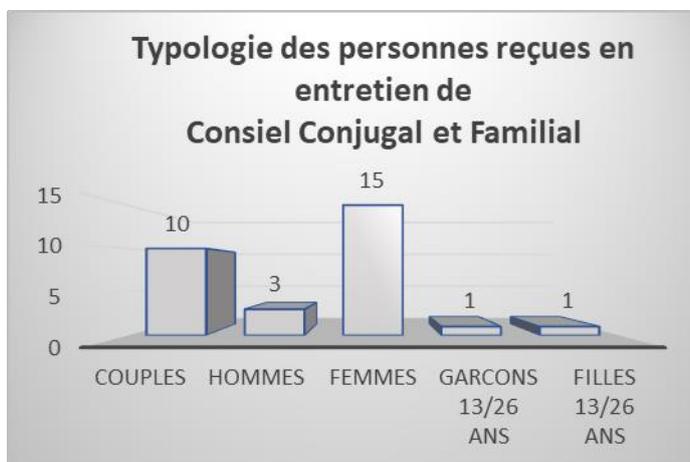
### 4. Entretiens – Accompagnement du couple et/ou de la famille

Le Conseil conjugal et familial a pour objectif d'offrir un lieu de parole et d'écoute active aux personnes qui le demandent, en vue de clarifier leur situation ou leurs problèmes de couple, de famille ou d'éducation et de leur permettre d'évoluer.

Ces entretiens sont assurés par une conseillère conjugale et familiale, professionnelle de l'écoute et de la relation d'aide, liée par des règles déontologiques (confidentialité, impartialité, respect des personnes).

Les entretiens sur rendez-vous ont lieu dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction du quotient familial.

30 personnes ont été accompagnées dans le cadre d'entretiens individuels dont 10 couples et 15 femmes, 3 hommes et 2 jeunes. Cela représente un total de 89 entretiens.



## 5. Espace de Parole et d'Ecoute Itinérant – Rive de Gier

Le projet est né fin 2017 dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS.

Les actions se sont adaptées à partir des demandes exprimées. Suite aux comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires, de nouvelles actions ont été expérimentées afin de répondre au mieux au besoin des jeunes et des parents. Pour répondre à la dynamique de ce projet, l'EPE 42 a mis à disposition une 2ème psychologue depuis septembre 2019. Elle est notamment intervenue pour coanimer des groupes de parole au sein du lycée professionnel René Cassin et assurer des temps de rencontre auprès des jeunes fréquentant le local de la permanence du service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 42. Le projet se décline dans différents lieux, afin d'être au plus près des jeunes et des familles : les deux Centres Sociaux de la commune, le local de la Prévention Spécialisée, le lycée René Cassin.

Pour rappel, toutes les actions ont pu se poursuivre en 2020 sous des formats adaptés. Au vu de la demande accrue de soutien individuel, une deuxième permanence d'écoute s'est mise en place au sein du Centre Social Henri Matisse les vendredis après-midi à partir du 6 novembre 2020 et est très vite identifiée par les familles et les partenaires.

Comme en 2020, le contexte sanitaire a accentué les tensions au sein des familles et/ou le mal-être de certains jeunes (confinement, cours en visio, décrochage scolaire...). Les demandes d'accompagnements individuels ont augmenté et les psychologues se rendent disponibles, en augmentant leur temps de présence. Un comité de pilotage exceptionnel se réunit en mars 2021, dans l'attente des réponses aux demandes de subvention.

Les partenaires, réunis en septembre 2021 lors du comité de pilotage, ont à nouveau salué cette action : la présence des psychologues et des espaces de parole constitue une véritable ressource permettant de désamorcer des situations conflictuelles au sein de familles, soutenir les jeunes dans leur construction ou mal-être.

Les subventions obtenues étant en deçà de celles demandées, il est décidé collectivement de privilégier l'accompagnement individuel. Le rythme des interventions au lycée René Cassin est réduit (1/quinzaine) et la permanence Soutien à la parentalité au Centre Social Henri Matisse suspendue.

**En 2021** : 108 entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre de l'accompagnement de 35 jeunes : 25 filles et 10 garçons + une maman.

4 sont âgés entre 9 et 11 ans, 15 entre 12 et 15 ans, 8 entre 16 et 18 ans et 8 ont plus de 18 ans.

34 entretiens ont été réalisés dans le cadre de la permanence au CS Henri Matisse, dont 7 entretiens Parents/enfants. 12 filles, 14 garçons, et 13 parents (dont 1 papa) ont été concernés.

24 interventions au sein du lycée René Cassin : 2 séances de coanimation de groupe de parole avec des groupes classes : 173 garçons et 207 filles, soit 380 élèves.

Le déploiement du projet mené à Rive de Gier depuis plusieurs années est resté possible en 2021 grâce au soutien financier renouvelé de l'ARS et de la CAF, de la ville et de l'État dans le cadre des crédits Politique de la Ville.



### **Perspective 2022 :**

Pour ne pas interrompre les accompagnements en cours et répondre aux demandes, l'EPE 42 fait le choix de poursuivre ses interventions, a minima jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Nous souhaitons poursuivre ce projet dans une perspective pérenne et avons sollicité plusieurs financeurs dans ce sens.

## 6. La Médiation Familiale

### Définition officielle de la médiation familiale

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et les responsabilités des personnes concernées par des situations dans lesquelles un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – **la médiatrice familiale** – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. »

Il s'agit d'accueillir, accompagner, recevoir les membres d'une même famille en situation de conflit, pour : établir une communication constructive, identifier la source du conflit et organiser l'avenir.

Elle répond aux besoins de favoriser : la coparentalité, autour de la séparation, le maintien des liens intra-familiaux ainsi qu'une recherche de compréhension et d'accord entre les membres de la famille.

### La médiation familiale se déroule en plusieurs étapes :

- L'entretien d'information, d'une durée d'une heure (Financé par la CAF et sans engagement) au cours duquel le médiateur présente le fonctionnement de la médiation

- Les entretiens de médiation familiale d'une durée d'une heure et demie à deux heures.

Les accords de médiation familiale peuvent être homologués par le juge.

Chaque personne en médiation assume le coût des entretiens (hors entretien d'information) selon ses ressources et d'après un barème national établi par la CNAF – ces paiements viennent en déduction sur le montant de la prestation de service de la CAF42.

### La médiatrice familiale exerce plusieurs missions :

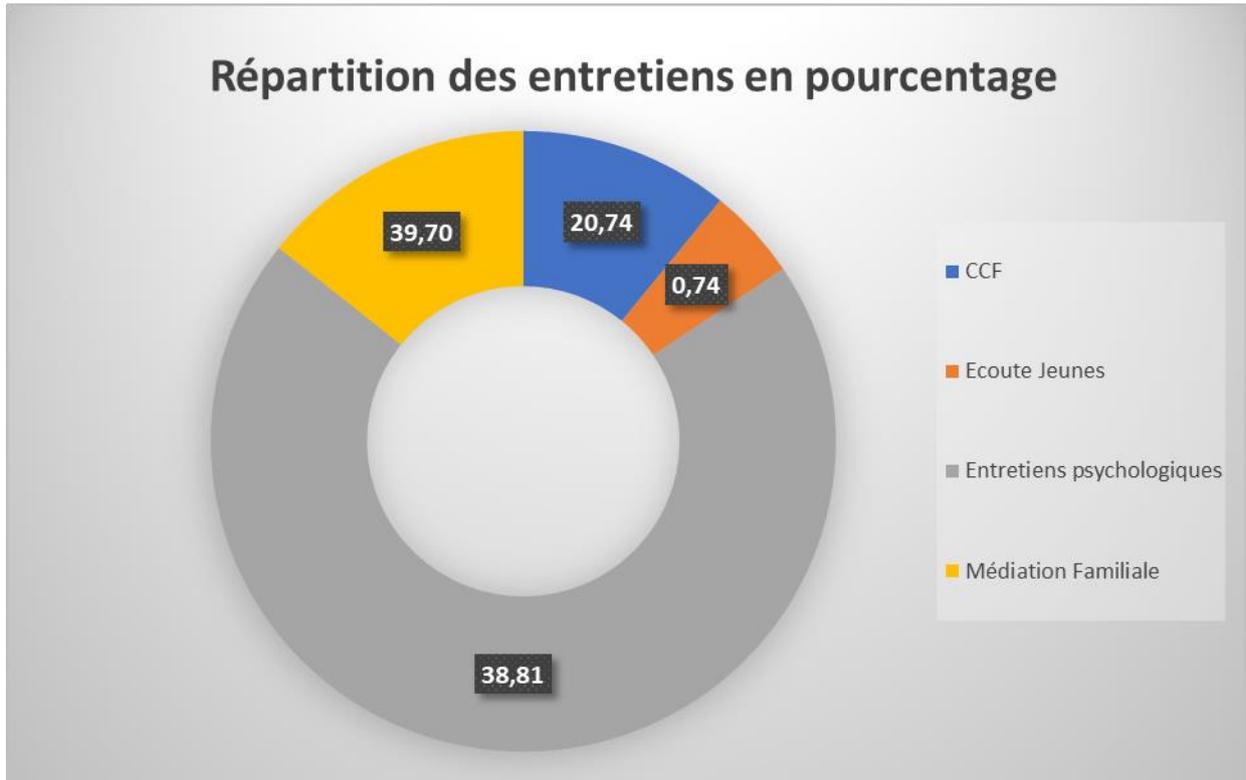
- Recevoir les personnes en entretien de médiation familiale,
- Effectuer des tâches administratives,
- Travailler en réseau avec les différents partenaires,
- Se former en continu,
- Participer chaque mois à des séances d'analyse de la pratique professionnelle d'une durée de 3 heures,
- Promouvoir la médiation familiale,
- Animer des permanences d'information à la médiation familiale auprès du public en partenariat avec la Justice (à la Maison des Avocats, le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h ; à la Maison de Justice et du Droit, le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 14h à 16h).

En 2021, le service de médiation familiale a été maintenu à 0,70 ETP.

La tendance à la hausse des sollicitations s'est poursuivie. Au total, 194 entretiens d'informations ont été réalisés (physique ou téléphonique). 117 médiations familiales ont été réalisées sur l'année dont 47 médiations judiciaires et 70 médiations conventionnelles.

### La médiation familiale en chiffres :

	Cadre judiciaire	Cadre conventionnel
Nombre d'entretiens d'information préalable	92	102
Nombre de séances de Médiation Familiale	47	70



## B/ Les dispositifs collectifs

### 7. LE LAEP Les Petits Poucets

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal est ouvert depuis 2013 sur les communes de **Saint-Jean Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière**. C'est un lieu convivial, où les enfants et les parents se côtoient dans une ambiance agréable, accueillis par 2 professionnelles formées à l'écoute, avec lesquelles les parents peuvent échanger leurs expériences sur l'éducation des enfants. Les petits retrouvent des copains et partagent avec eux des moments de jeux.

Comme annoncé l'an passé, l'équipe des accueillantes s'est renouvelée en partie, conservant sa pluridisciplinarité et sa richesse : arrivée d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une conseillère conjugale et familiale.

Les chiffres 2021 sont à replacer dans un contexte de crise sanitaire encore difficile. Si les LAEP, en tant que service de Soutien à la Parentalité, ont pu rester ouverts toute l'année, l'impact des protocoles sanitaires (port du masque, jauge maximale, doute sur les services ouverts ou non) et la forte circulation du virus au printemps et à l'automne ont eu un impact direct sur la fréquentation.

Malgré ce contexte peu favorable à une fréquentation importante et assidue, la moyenne est de 3 enfants par séance.

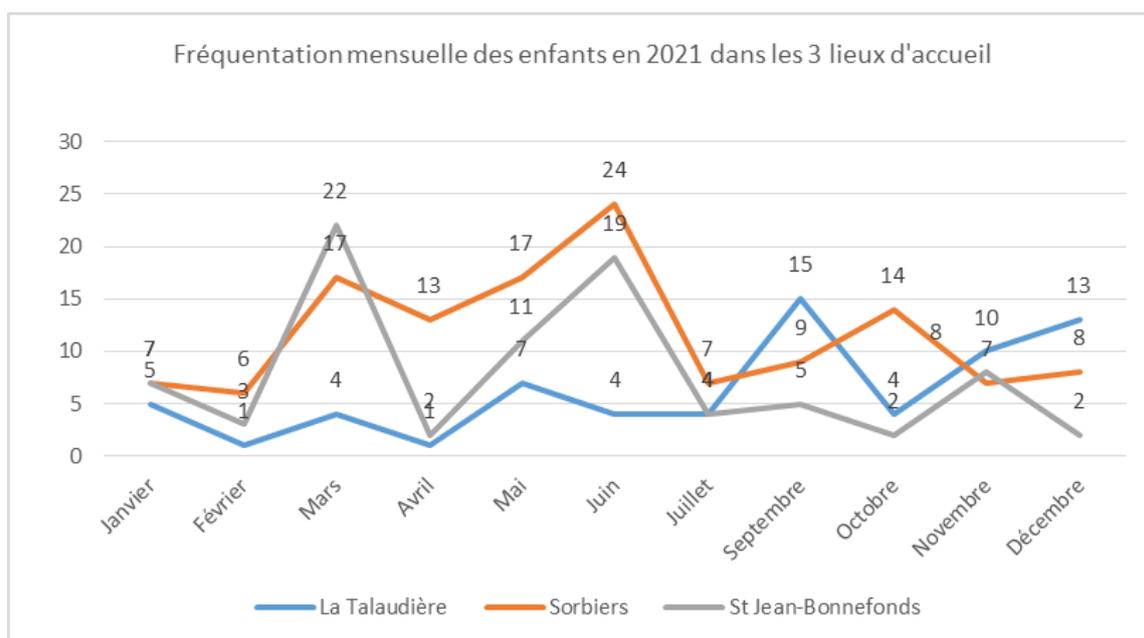
On constate une évolution dans l'âge des enfants accueillis :

- Augmentation des 2-3 ans. Cela répond sûrement à une baisse de la scolarisation des enfants à 2 ans.
- Légère baisse des enfants de moins de 1 an : les enfants font la sieste le matin et l'après-midi. Les mamans semblent venir davantage pour elles, pour trouver un espace de rencontre, de partage, et d'écoute.
- 3 femmes enceintes accueillies cette année (aucune l'an passé).

En dépit du contexte sanitaire, et des différentes mesures, nous confirmons le constat d'une fidélisation du public et de l'arrivée de nouvelles familles d'autre part. Le bouche à oreille ou l'information donnée par un pair semble être très mobilisateur.

Nous sommes toujours dans le cadre initialement posé, à la poursuite des mêmes objectifs. Le LAEP est une porte ouverte à la population locale. Il répond vraiment à une demande. Après 9 ans d'existence, nous pouvons constater que les familles trouvent ce qu'elles viennent chercher : un espace de rencontre, d'échange, de socialisation sans jugement.

Dans le contexte encore si particulier de 2021, l'accueil au LAEP a notamment permis d'accompagner les familles autour de la séparation. En effet avec les confinements successifs et les règles sanitaires, parents et enfants n'éprouvent plus ou très peu le moment de la séparation. Les temps de socialisation et de rencontre ont également été très réduits. Le LAEP permet de faire l'expérience de jouer, d'oser rencontrer d'autres personnes, dans un lieu et un cadre sécurisé et sécurisant.



## Efficacité des actions de communication et de promotion du lieu :

Les communes ont été très actives sur la communication du lieu malgré l'absence d'évènement en présentiel (forum).

L'idée d'une « Portes ouvertes » sur les 3 lieux est maintenue et s'est déroulée à l'automne, dans le respect du protocole sanitaire (jauge de 10 personnes). Une « Portes Ouvertes Partenaires » est organisée à Sorbiers le 19/11. Elle a permis de faire découvrir le lieu à de nouveaux professionnels : enseignants, directrices de crèche, responsable famille du Centre Social...

La communication et l'identification du lieu par les familles restent encore à ce jour l'enjeu central.

### Perspectives 2022 :

Plus que jamais, le contexte actuel, a redonné du sens au LAEP. Il paraît même vital pour ne pas créer de pathologie. La fréquentation est en hausse au premier semestre sur chacun des lieux, avec l'arrivée de nouvelles familles. La perspective de relocalisation à Saint-Jean-Bonnefonds et La Talaudière est attendue avec enthousiasme !

En partenariat avec les communes, nous allons dynamiser la communication autour du lieu en favorisant « l'aller vers » (crèches, écoles...). L'EPE participe aux groupes de travail dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) et s'associe pleinement aux actions qui seront menées avec les partenaires.



Un moment de partage enfant, parent, accueillante.

## 8. Les animations/Débats – Groupe de parole/Café des parents

Les animations débats qui se déroulent en soirée pour la majorité semblent constituer un outil apprécié et pertinent pour répondre aux attentes de repères et aux questionnements des parents, autour de sujets fédérateurs et très actuels sur la famille et l'éducation. Les thèmes abordés sont variés.

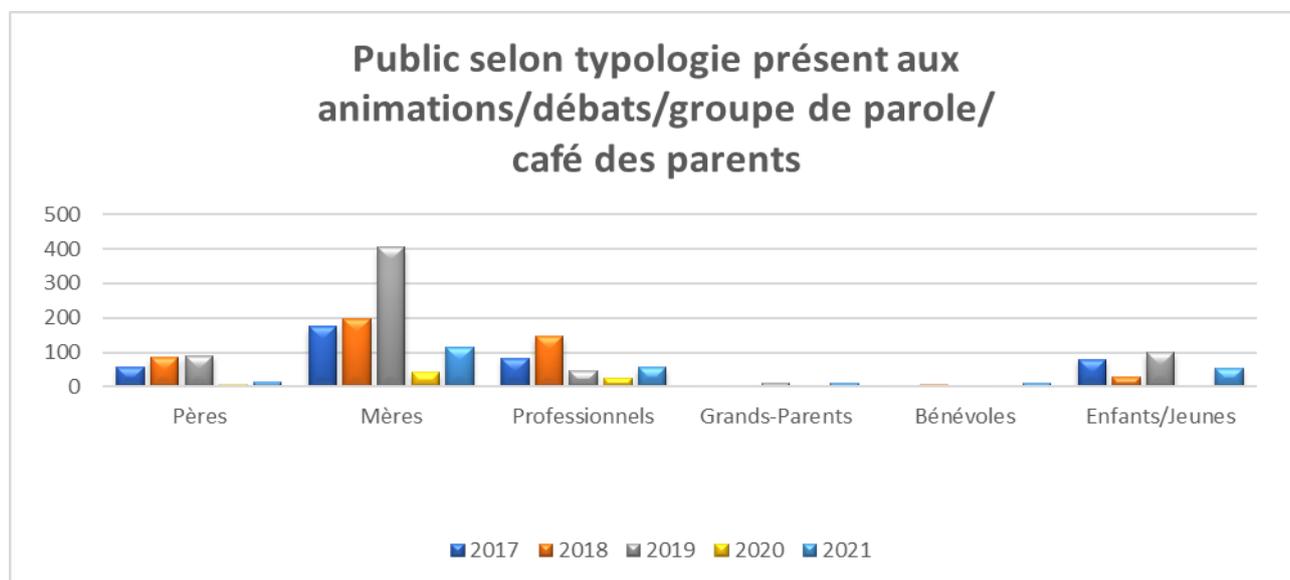
Ce service historique de l'EPE42 est, de fait, très impacté par la crise sanitaire en 2021. En effet, au-delà des périodes de confinement, le contexte et protocoles sanitaires n'ont pas permis de maintenir des événements collectifs et ont freiné les projets de ce type.

L'animation de groupes de parole ou cafés des parents réguliers en partenariat avec 2 collectivités s'est maintenue dès que la situation sanitaire l'a permis.

Ce service mobilise les professionnels de l'association, en fonction de la problématique abordée. Il peut donc s'agir d'une psychologue, conseillère conjugale et familiale, médiatrice familiale ou formatrice.

Pour les demandes d'animations ponctuelles, l'intervenant varie en fonction de la thématique, une fois encore la pluri discipline de l'équipe est une richesse.

En 2021, 18 animations-débats/Groupes de parole ou Cafés des parents ont eu lieu, pour 355 personnes sur 54 heures.



Le nombre de participants d'une animation à l'autre est très variable : De nombreux facteurs entrent en jeu, qui sont difficiles à évaluer (intérêt du thème, lieu et horaire, période de l'année, mode d'information...).

Pour animer les interventions et favoriser la parole et le débat dans le groupe, les professionnelles s'appuient régulièrement sur des outils pédagogiques élaborés par le conseil scientifique de la FNEPE : *Jeux Chemin de parents*, *Educ'écrans*, *Estimo*. Nous mettons par ailleurs à disposition ces jeux auprès de nos partenaires.

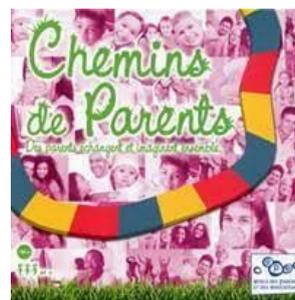
### Ils nous ont fait confiance :

- Centre Socio-Culturel de l'ISLE – **Vienne** (38)
- Centre Social Paul Vittoz – **Chasse sur Rhône** (38)
- École Le Cours La Fontaine – **Saint-Etienne**
- Relais « Le Nid Doux » - **Pélussin**
- Familles Rurales 42 – **Verrières en Forez**
- Le Jardin d'Enfants du Parc de l'Europe – **Saint-Etienne**
- La Maison de Quartier – **Villefontaine** (38)
- Centre Social de Lavieu – **Saint-Chamond**
- CCAS - **Chambon-Feugerolles**
- La Mairie - **La Ricamarie**



## Les thèmes abordés :

- L'isolement familial
- Les émotions de l'enfant
- Les rythmes de l'enfant
- L'attention, la concentration, les écrans
- Respect et comportement à la maison
- Initiation à la Langue des Signes – Le parler bébé
- Comment vivre avec les écrans en famille x2
- Les limites
- La famille et l'école : Comment coconstruire pour la réussite de son enfant
- Les charges mentales
- Le cyber harcèlement
- Émotions, écrans, le lien à l'autre, le harcèlement
- Je suis un super parent ! Mais je suis fatigué...
- Quel cadre éducatif pour les enfants ?
- Touches pas à mon écran !
- Egalité filles/garçons : et si tout se jouait avant 3 ans ?
- Rentrée des classes pour les enfants porteurs de handicap
- Le regard porté sur le handicap : Stigmatisation des enfants au quotidien
- Quelles orientations pour les jeunes porteurs de handicap ?
- La scolarité des enfants porteurs de handicap
- L'après scolarité des enfants porteurs de handicap
- Impacts des réseaux sociaux et internet sur les ados fragiles
- L'Autisme
- La sexualité des adolescents normaux et porteurs de handicap
- Les réseaux sociaux et les ados
- La fratrie et le handicap du frère ou de la sœur



## Organisation 2021

Au vu du contexte et des problématiques grandissantes pour les familles, l'EPE42 a souhaité mettre en place un groupe de parole en interne dès 2020. Cela a été possible une fois, en octobre. Nous avons souhaité proposer ce lieu d'écoute et de parole collectif, entre pairs, de manière régulière en 2021. Cela a été possible à partir de septembre, sur un rythme mensuel, au sein de nos locaux. Quatre séances ont donc eu lieu, dans un contexte sanitaire toujours en tension, notamment en novembre et décembre. Un principe d'inscription a donc été posé. Gratuit, cet espace est ouvert à tous les parents. La communication a donc été très large (parents reçus dans le cadre de nos entretiens, écoles, centres sociaux...)

Différentes thématiques ont été proposées.

La question du créneau est toujours problématique. Après avoir proposé le format soirée 18h-19h30 le mardi ou jeudi, le retour des familles nous conduit à un changement en 2022. Le groupe de parole a désormais lieu de 14h à 16h, le mardi ou jeudi.

## Perspectives 2022

Après le contexte difficile et bouleversant des années 2020 et 2021, les besoins d'échange entre pairs sont plus que jamais importants.

Le groupe de parole interne commence à être identifié et permet à des parents de différents quartiers de se rencontrer et d'échanger. C'est un véritable lieu ressources complémentaire (à nos services et/ou ceux des centres sociaux, partenaires).

Par ailleurs, les structures d'accueil du public font le même constat d'une nécessité d'un retour aux actions collectives proposant des temps d'écoute, d'échange, de parole libre. Nous sommes à nouveau sollicités et devons poursuivre notre travail de communication sur ce champ d'intervention.

## LE PÔLE FORMATION ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

### 1. La formation continue des assistant(e)s maternel(le)s et des salariés du particulier employeur (SPE)



Branche Professionnelle  
Assistants Maternels  
du Particulier Employeur



Université Du Domicile



Les propositions de formation pour les ASSMAT et les SPE ont pu se poursuivre sur cette année malgré la crise sanitaire encore présente. Depuis la crise, les professionnels ne s'engagent plus sur le long terme comme en 2019. Nous pouvons remarquer que les inscriptions se font souvent au dernier moment, lors de la relance d'information par mail ou lors des rencontres de fin de formation avec la référente administrative. Un regain à l'automne s'est fait ressentir, principalement pour solder les heures de formation restantes du quota (58 heures / an).

En 2021, 22 formations ont été dispensées pour 243 stagiaires soit un total de 443 heures de formation.

Nous avons toutefois poursuivi la diversification des thèmes à partir du catalogue d'offres prioritaires de formation d'IPERIA et des demandes directes des relais. Malgré notre volonté, beaucoup de sessions ont été annulées par manque de stagiaire, d'autres se sont déroulées avec seulement 5 ou 6 participantes suite à des désistements de dernière minute, de plus en plus fréquents.

En 2021, le **module Analyse des Pratiques Professionnelles** est proposé dans le catalogue d'offres prioritaire. Fort de notre expérience dans cet accompagnement singulier, nous avons intégré cette formation à notre catalogue en adaptant le cadre, suite échange et accord avec la référente pédagogique IPERIA : ce module peut être réalisé sur une période de 7 mois, au lieu de 4 maximum pour les autres modules. L'engouement pour ce nouveau module n'a pas été aussi important et rapide que nous l'avions pensé. Ce n'est qu'à l'automne, à force de communication, que nous sommes sollicités par le relais d'AM du Puy en Velay. Celui-ci souhaitait mettre en place 3 groupes (de novembre 2021 à mai 2022) sur 3 communes différentes : Le Puy en Velay, Saint-Christophe sur Dolaizon et Blavozy.

C'est à ce moment que nous ont rejoint Mme Axele GERBIER, formatrice, originaire du département 43, qui s'est positionnée sur deux groupes, qu'elle accompagnait déjà et Mme Béatrice FALCAND, originaire de la Loire, qui a accompagné le groupe de Blavozy.

La même demande est réalisée sur le territoire de Chamboeuf. Mme Clothilde CHAZELLE, psychologue, nous a également rejoints pour accompagner un groupe de 10 assistantes-maternelles du secteur.

En fin d'année, les responsables des Relais Petite Enfance de St Etienne se mobilisent pour centraliser les demandes des assistantes-maternelles pour ce module APP et nous sollicitent pour la mise en œuvre de plusieurs groupes, dès le mois de janvier 2022. Le but était de constituer des groupes de professionnelles hétérogènes (en termes de lieux géographique, ancienneté...) afin de faciliter les échanges d'expériences et de pratiques (parole facilitée avec des professionnelles qui ne se connaissent pas et/ou n'exercent pas au sein du même quartier).

3 groupes sont ainsi constitués, avec une séance mensuelle au sein de nos locaux, entre janvier et début juillet 2022.

#### **Communication et information :**

Les thèmes que nous proposons sont communiqués par mail ou catalogue papier sur demande :

- Aux Relais Assistantes Maternelles de la région
- Aux AM de notre listing (759)

Avec la Liste des formations que nous pouvons proposer et l'information sur le dispositif de départ en formation dans le cadre du plan de développement des compétences distribuée lors des fins de formations.

## Focus sur les formations réalisées :

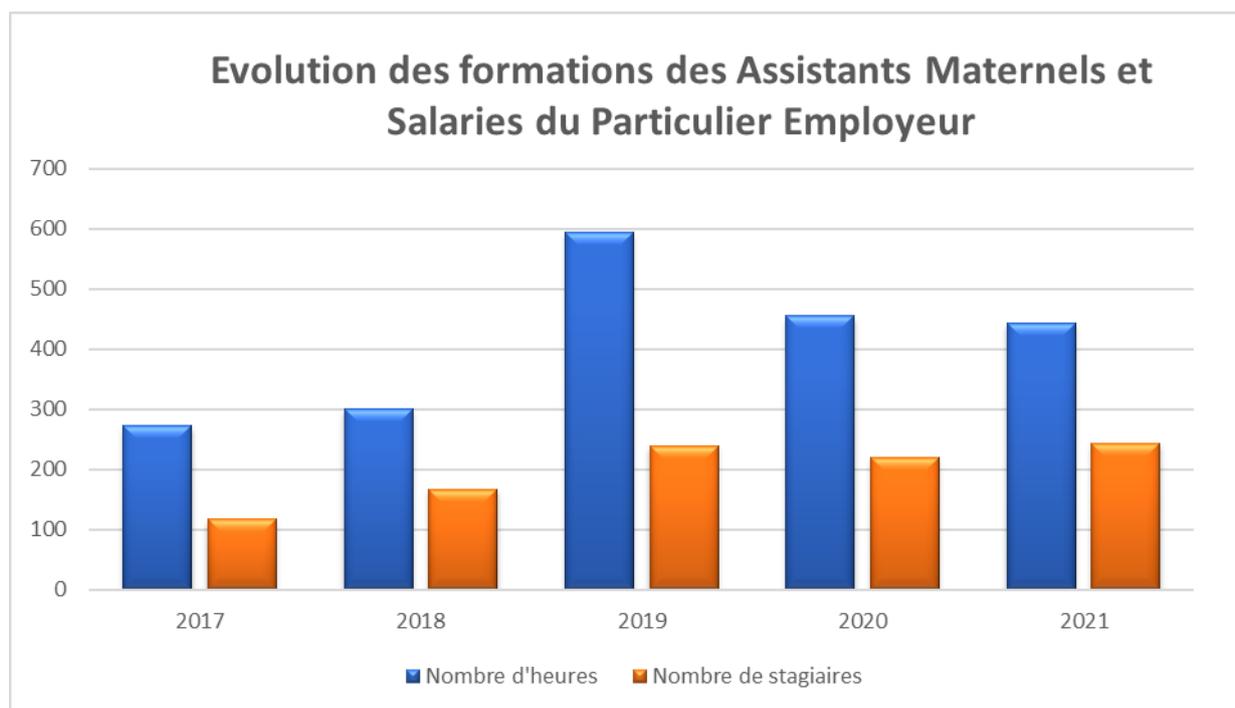
### 1. Sur inscription libre et individuelle :

- L'apprentissage de la langue des signes française
- Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'Autisme
- Recyclage SST (3 sessions)
- Développement et troubles du langage
- Parler avec un mot et un signe – niveau 1 (5 sessions)
- Parler avec un mot et un signe – niveau 2 (2 sessions)
- Gérer son stress en milieu professionnel
- Contes et histoires à raconter
- Accompagner au quotidien un enfant en situation de handicap
- Éveil des enfants : Le jeu sous toutes ses formes
- Adapter sa communication avec l'enfant (Communication bienveillante)
- Construire son projet d'accueil
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- Préparation du certificat SST
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

### 2. Collectivement à la demande des relais ou de groupe d'ASSMAT constitués individuellement :

- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres – **St Genest Malifaux**
- Recyclage SST – **Chambon sur Lignon**
- Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'Autisme – **Soleymieux**
- Préparation du certificat SST – **Pélussin** (2 sessions)
- Parler avec un mot et un signe – **Lay**
- Parler avec un mot et un signe – niveau 1 – **Soleymieux**
- Recyclage SST – **Pélussin** (2 sessions)

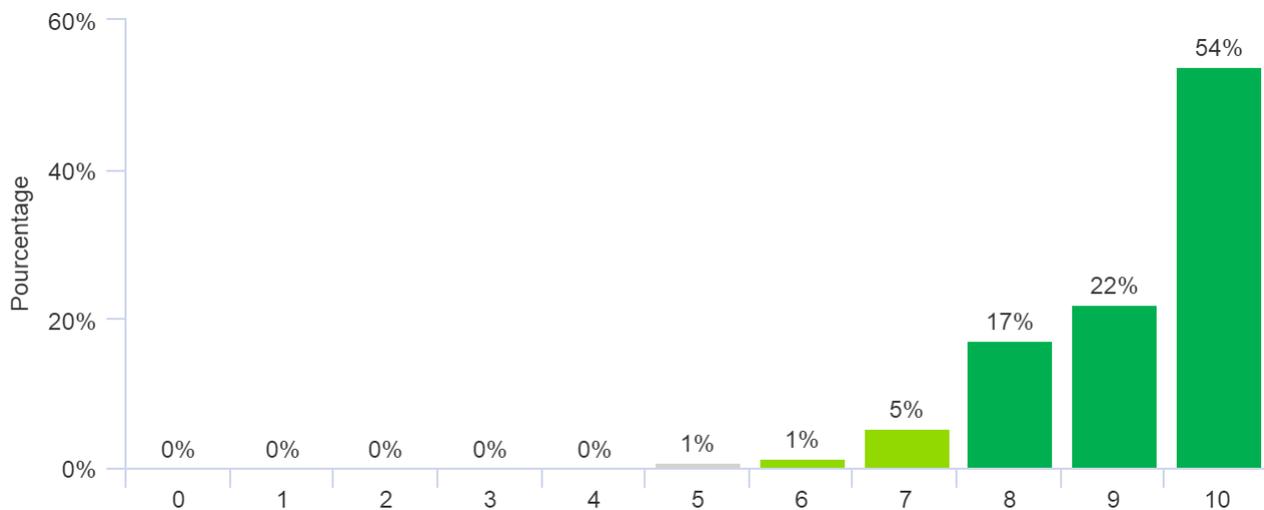
Nous avons pu organiser plusieurs sessions de formation différentes en même temps, grâce au partenariat avec le Centre Social de Beaulieu, l'Espace Social de Valbenoîte, l'IREPS et les relais pour la mise à disposition à titre gracieux de locaux.



## Détail de la composition de satisfaction globale sur l'année 2021

Réponses effectives : 229

Taux de réponse : 100%



### SATISFACTION DE L'ENVIRONNEMENT DU MODULE



### SATISFACTION DE L'ANIMATION DU MODULE



## 2. La formation continue EPE42 – Tout Public

En 2021, le nombre d'heures de formation s'élevé à 211h sur 13 formations pour 113 stagiaires.

Une dizaine de formateurs, psychologues et conseillers conjugaux et familiaux, vacataires assurent nos prestations de formation.

Les demandes émanent soit de salariés individuels sur la base de notre catalogue, soit de structure collective pour des formations sur mesure.

### Ils nous ont fait confiance :

- Centre social Solaure Jomayère – **St Étienne**
- Centre social Vivaraize – **St Etienne**
- Fédération des Centres Sociaux – **St Étienne**
- Ville du **Chambon-Feugerolles**
- Ville de **Saint-Chamond**
- Roannais agglomération - **Roanne**
- UDAF 43 – **St Étienne**

### Les thèmes abordés :

- Être accueillant en Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)
- Accompagnement à la fonction parentale
- Animer un groupe de parole
- Les relations parents/professionnels
- Communication – Éducation bienveillante

L'enjeu de ce début d'année était important : la **certification QUALIOPI** indispensable à la poursuite de notre activité Formation. Comme annoncé lors de l'AG du mois de juin dernier, nous avons obtenu cette certification en mars, et dans la continuité le renouvellement de notre LABEL IPERIA jusqu'en décembre 2021. Cette reconnaissance de notre sérieux et démarche d'amélioration continue est un élan supplémentaire pour poursuivre la dynamique de développement du Pôle Formation.

### Organisation 2021

Dans la continuité de 2020, l'année 2021 est marquée par un réel investissement sur le volet communication : nouveaux supports (papier et numérique), réseaux sociaux, travail de relance, formation sur mesure en fonction des demandes spécifiques. Après le soutien d'un volontaire (jeune en service civique sur cette mission en 2020/2021, une salariée en contrat de professionnalisation est recrutée en septembre 2021).

Le projet de formation élaboré en partenariat avec l'ENSEIS (ex IREIS) dans le cadre de la Stratégie Nationale de Lutte et de Prévention contre La Pauvreté est mis en œuvre sur le département et a dépassé nos attentes en termes de professionnels touchés sur l'une des deux actions :

**1/** Formation de 2,5 jours à destination des professionnels de la petite enfance exerçant dans des lieux d'accueil différents, soit individuel et collectif, situés dans des quartiers prioritaires du département de la Loire. Cinq sessions sont proposées, réparties sur l'année 2021 et sur le Département, afin de faciliter la participation des professionnels.

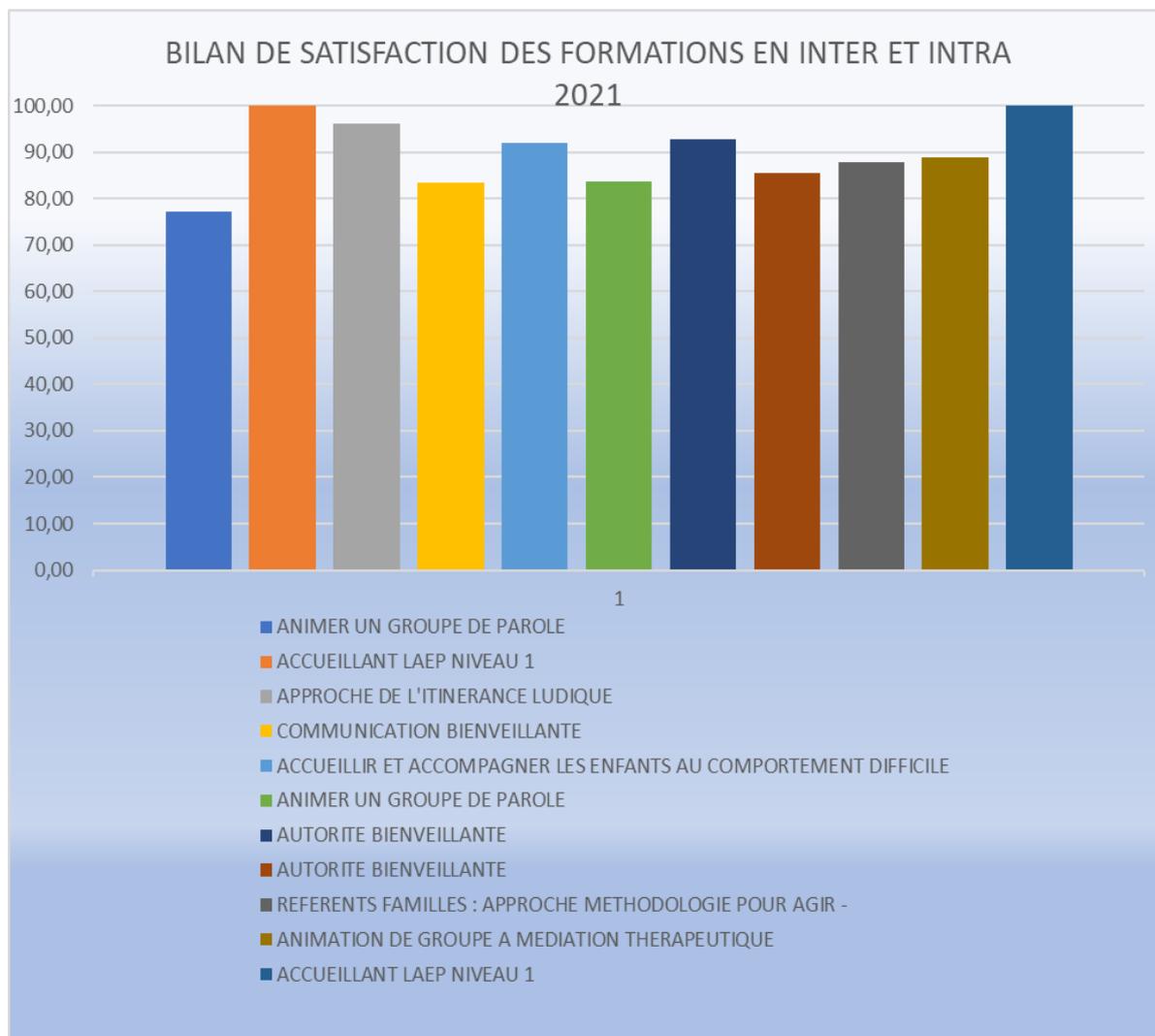
Les cinq sessions de formation peuvent se tenir en 2021, malgré le contexte sanitaire peu favorable: A Firminy, les 22, 23 et 26 mars, à Saint-Etienne, les 7, 8 et 11 juin, à Rive de Gier, les 6, 7 et 10 septembre, à Saint-Etienne (initialement prévue à Andrézieux), les 18, 19 et 22 octobre et à Roanne, les 22, 23 et 26 novembre.

63 professionnels ont participé à l'action / 45 prévus (objectifs fixés)

**2/** Formation de 5 demi-journées à destination des responsables d'EAJE sur les critères d'attribution dans les lieux d'accueil du petit enfant. La mise en œuvre de cette action a nécessité un travail important en amont de concertation avec le CD42 et la CAF pour se coordonner dans le cadre des projets en cours de la CDAJE (Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant). Le CD42 avait prévu ce travail d'accompagnement des responsables d'EAJE sur les critères d'attribution des places. Le CD42 a mandaté

l'IREIS pour assurer cette formation pour les professionnels hors quartiers prioritaires afin que cette formation soit commune à l'ensemble des professionnels du département. Pour l'action financée, il était prévu deux sessions de 5 demi-journées, l'une sur le nord et l'autre sur le Sud du Département, au premier et au second semestre 2021. Le travail de concertation et d'adaptation avec la CDAJE et le contexte sanitaire ont modifié le calendrier de mise en œuvre. Par ailleurs, le contexte sanitaire a impacté le fonctionnement de nombreuses structures et freiné le départ en formation des professionnels. L'ensemble de ces éléments explique un retard dans le calendrier initial. La session Loire Nord a eu lieu au second semestre 2021 et Loire Forez au premier semestre 2022.

Par ailleurs, avec un peu de retard lié au contexte sanitaire, nous avons réalisé 2 sessions de formation sur la thématique *Changer sa posture professionnelle avec l'approche médiation*, à destination des travailleurs sociaux du Département (suite réponse à appel d'offre 2020 porté par l'ENSEIS). Une troisième session est organisée en mars 2022 et une dernière est programmée à l'automne.



### **Perspective 2022 :**

Notre pôle Formation a poursuivi sa diversification, tant au niveau du public (professionnel, individuel et/ou structure) que des thématiques proposées. La richesse de l'équipe pluridisciplinaire qui la compose est une valeur et une exigence réaffirmée. Le pôle Formation permet à l'association d'enrichir et de diversifier ses partenariats et ses sources de financement. Cette activité constitue donc toujours un véritable enjeu pour les années à venir.

L'audit de suivi QUALIOPi est programmé ce 13 juin 2021. Notre Label IPERIA est, quant à lui, renouvelé jusqu'au 02/07/2023.

En parallèle de notre offre de formation, l'EPE42 se tient en veille sur les appels d'offres et appels à projets dans son champ de compétences et d'expertise.

Nous avons répondu à l'automne au deuxième volet de l'Appel à projets Stratégie Nationale de Prévention et Lutte contre la Pauvreté, sur l'axe formation des professionnels de la Petite Enfance et sommes retenus sur l'ensemble des projets présentés : 3 formations dans le cadre du parcours national « Ambition Formation Egalité » : Accueil des Parents, l'Alimentation et la Nature et Prévention des stéréotypes, avec 2 sessions sur le Département (Nord et Sud) ; Des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour les responsables de Relais Petite Enfance (9 séances de 2heures) pour 3 groupes : **Loire Sud, Loire Nord et Haute-Loire** ; trois sessions supplémentaires de la formation l'Enjeu du Langage chez les tout-petits (Loire Sud, Loire Nord et Haute-Loire) ; Une session d'approfondissement pour les professionnels de la Loire sur Les critères d'attribution des places en EAJE (4 demi-journées) et une session initiale en Haute-Loire.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION**



Retrouver nos catalogues  
de formation en ligne  
sur notre site :

[www.epe42.org](http://www.epe42.org)



# CATALOGUE DE FORMATIONS 2022



Ecole des Parents et des Educateurs  
de la Loire

Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire  
15, Rue Léon Lamaizière 42000 Saint-Étienne

tél: 04 77 92 67 48 fax: 09 57 36 04 21 contact@epe42.org www.epe42.org



## FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

**2022**

ASSISTANTS MATERNELS

GARDE D'ENFANTS

ASSISTANT(E)S DE VIE

EMPLOYÉ(E)S FAMILIAL

L'Association Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire labellisée par IPERIA l'Institut, propose des actions pour la **formation professionnelle continue des salariés du particulier employeur (Assistant Maternel, Garde d'Enfants, Assistant de Vie et Employé Familial)** sur le département de la Loire, Haute-Loire, Cantal, Puy de Dôme, Rhône et Allier.



## PROPOSITIONS DE FORMATION 2022



### 3. L'Analyse de la Pratique Professionnelle

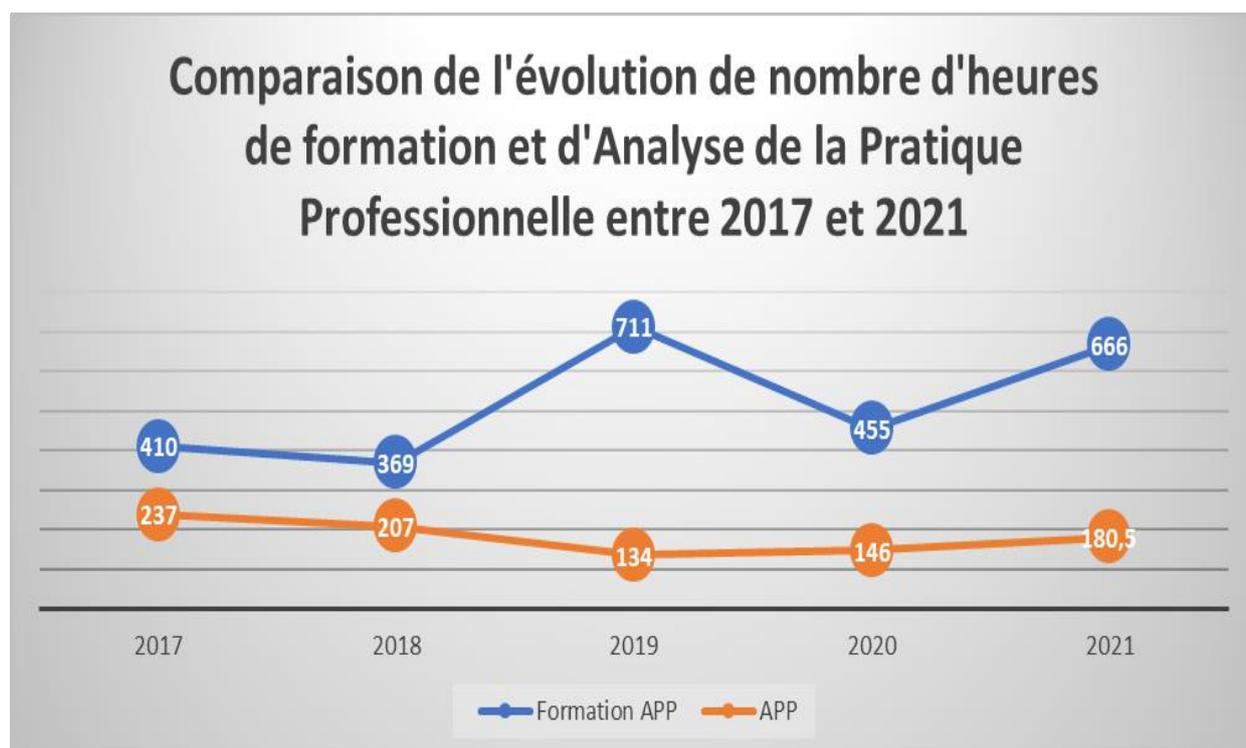
Dans le cadre de la formation continue, l'École des Parents est sollicitée par des professionnels du secteur social, éducatif, afin de leur permettre de prendre du recul par rapport aux situations difficiles qu'ils rencontrent au quotidien.

Ensemble, accompagnés par un formateur, ces professionnels analysent leurs pratiques dans un cadre précis d'écoute, de respect et de confidentialité, et élaborent ensemble des solutions pour une meilleure qualité de leur travail.

Une dizaine de formateurs salariés, psychologues et conseillères conjugales et familiales, ou vacataires assurent nos prestations de formation totalisant 180.5 heures d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour 13 structures du secteur sanitaire, social et éducatif.

#### Ils nous ont fait confiance :

- PLEIADES – **Feurs** (Interventions sur St Etienne et St Chamond)
- Multi accueil « A Petits Pas » - **Veauche**
- LAEP « La Maison Cerise » (regroupant le Centre Social de **St Paul en Jarez** et « Le Dorlay » à **La Grand-Croix**)
- Pôle petite enfance (Crèche « Les Petits Futés / Jardin d'Enfants / Micro-Crèche) – **St Genest-Lerpt**
- Crèche Les Gribouilles – **Roche la Molière**
- Pôle petite enfance ACOLEA – **Lyon**
- Crèche « Les berceaux de la rivière » - **St Etienne**
- SESSAD – **Le Chambon-Feugerolles**
- CDP Henry's – AIMCP LOIRE – **Le Chambon-Feugerolles**
- IEM Les Combes de la Grange – **Le Chambon-Feugerolles**
- Crèche familiale « Les petits mousses » - **Tarare**
- Multi accueil « Aux pays des doudous » - **Tarare**
- Centre social de Lavieu – **Saint-Chamond**



# RAPPORT BILAN FINANCIER

L'année 2021 est encore une année exceptionnelle : encore en hésitation face à l'évolution du COVID, un regain d'activité dans des conditions dégradées et des financements exceptionnels ouverts à tous, l'EPE a su/peu s'adapter rapidement et bénéficier de ces effets d'aubaine.

Du côté des charges, notons que :

- Les frais fixes ont été maîtrisés et sont restés à un niveau stable de 65K€.
- Les frais liés aux activités ont augmenté de façon proportionnelle aux besoins et sont restés contenus par une bonne gestion.

Du côté des produits, nous pouvons mettre en exergue que :

- Les activités d'autofinancement de l'EPE (APP et formation EPE principalement) ont augmenté en 2021, faisant écho en cela au besoin des professionnels de l'accompagnement et du lien social à avoir des espaces de dépôt de la parole et de prise de distance vis-à-vis de leur pratique,
- La confiance renouvelée des financeurs, avec l'apparition de nouveaux financeurs dont l'Etat (plan pauvreté et 1000 premiers jours) et l'ARS qui soutient les points d'écoute que nous déployons sur le département.

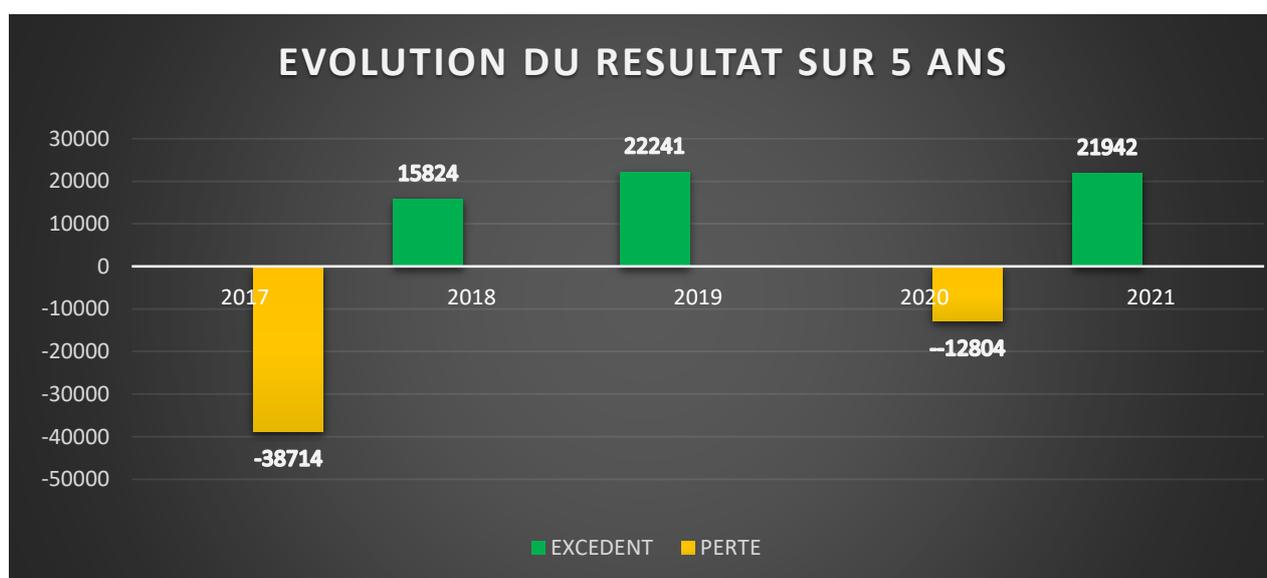
Cette année 2021, nous pouvons nous réjouir d'avoir un résultat excédentaire de +21K€.

En perspective 2022, nous devons prendre en compte que nous avons un niveau de fonds dédiés très confortable en 2021 de 65K€, pour des actions qui ont, à ce jour, déjà débutées. 2022 est également l'année de mise en œuvre de modification de la grille salariale de la convention collective et d'une année plus "normale" en termes de financement.

Si nous regardons quelques éléments chiffrés d'analyse financière :

- Fonds de Roulement de 135 K€, soit environ 170 jours
- Trésorerie de 206K€

Nous pouvons en conclure que nous avons une association saine, qui renoue doucement avec une dynamique économique positive.



# NOUS SOUTENIR ET/OU NOUS ACCOMPAGNER

## ▪ Faire un don

Il est possible de faire un don en cliquant sur le lien que l'on peut retrouver sur le site internet :

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-des-parents-et-des-educateurs-de-la-loire/formulaires/1>

The screenshot shows a web form for making a donation. It is divided into three main sections: 'MON DON', 'MES COORDONNÉES', and 'MON RÉCAPITULATIF'. The 'MON DON' section offers options for one-time or monthly contributions with preset amounts and a 'Montant libre' field. The 'MES COORDONNÉES' section includes a login link, radio buttons for 'Particulier' (selected) or 'Organisme', and fields for name, prenom, email, date of birth, address, city, and postal code. The 'MON RÉCAPITULATIF' section shows a table with a total of 0 €. Below the table, there is a heart icon and a paragraph explaining HelloAsso's mission, followed by two checkboxes for terms and conditions.

**Faire un don à ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LA LOIRE**

**MON DON**

Je donne une fois

25 €	50 €	125 €	800 €
------	------	-------	-------

Montant libre [ ] €

Je donne tous les mois

10 €	20 €	30 €	400 €
------	------	------	-------

Montant libre [ ] €

**POURQUOI NOUS SOUTENIR?**

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Elle est membre adhérent actif de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNPEE), reconnue d'utilité publique.

**MES COORDONNÉES**

J'ai déjà un compte HelloAsso  
[Je me connecte](#)

Particulier  Organisme

Nom \* [ ] Prénom \* [ ]

Email \* [ ]

Date de naissance \* [ ]

Adresse \* [ ]

Ville \* [ ] Code postal \* [ ]

Pay \* [ ]

**MON RÉCAPITULATIF**

Récapitulatif

Sélection	Don
Don	0 €
Votre contribution au fonctionnement de HelloAsso. <a href="#">Pourquoi? - Modifier</a>	€
<b>Total</b>	€

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association **ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LA LOIRE**. Une contribution au fonctionnement de HelloAsso, modifiable et facultative, vous est proposée avant la validation de votre paiement.

J'ai compris et je confirme vouloir apporter un soutien financier à HelloAsso en finalisant mon paiement.\*

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) du service et j'ai lu la [charte de confidentialité](#).\*

## ▪ Rejoindre l'EPE 42

Si vous avez envie de participer de façon active à la vie de notre Association pour conforter ses missions, alors vous êtes les bienvenu(e)s. Nous avons besoin de personnes au Conseil d'Administration pour mener les orientations politiques et participer au développement sur le territoire ligérien. Pour plus de renseignements : [04 77 92 67 48](tel:0477926748)

**POUR L'AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

## RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2022

### 1<sup>ère</sup> résolution :

Elle porte sur le quitus donné au Conseil d'administration : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des différents rapports et suite à la lecture du rapport du trésorier, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et fait voter l'affectation des résultats 2021 au compte de report à nouveau.

### 2<sup>ème</sup> résolution :

Elle porte sur les tarifs de la cotisation.

- une adhésion à 10 € pour le public en lien avec nos activités ;
- le maintien du montant de l'adhésion à 20€ pour les administrateurs ;
- une adhésion de 40€ pour un représentant d'une association (Partenaires locaux avec lesquels nous partageons valeurs, missions, projets...)

### 3<sup>ème</sup> résolution :

Elle porte sur le renouvellement du mandat d'un administrateur sortant, Laetitia PAIRE, trésorière ?

### 4<sup>ème</sup> résolution :

Elle porte sur la cooptation des nouveaux candidats au Conseil d'Administration.

### 5<sup>ème</sup> résolution :

Elle porte sur la validation du nouveau Projet Associatif sur la période 2022-2025, fruit d'un travail commun entre les salariés et administrateurs en mars 2022.



*"Être parents nécessite parfois d'être soutenus dans des moments de doutes ou de difficultés par d'autres parents ou par des professionnels. »*